



La vente aux enchères de mes meubles

Par **chouckynette**, le **29/11/2015** à **18:31**

Bonjour,

Nous avons un paiement de 50€ par mois auprès d'un huissier de justice pour loyer impayer car pas demander de preuve de paiement.

Depuis avril, nous avons énormément de mal à respecter l'échéancier car nous avons découvert un cancer à mon mari en mars et confirmé en avril 2015 et nous sommes au RSA donc pas facile avec 2 ados à charge. Mon mari est sous chimio et très fatigué et nous avons demandés une aide à la sécu qui nous a été refuser etc... Nous avons envoyer un courrier à l'huissier en lui notifiant que nous avons des problème financier que que nous avons notre crédit de 100€ qui ce termine en février et que nous allons lui redonner les 100€ par mois pour atteindre les 1300€. Nous lui avons expliquer la situation par rapport à mon mari et il est venu nous apporter un papier ou il est marquer qu'il fera une vente aux enchères fin janvier 2016 à notre domicile si nous lui reglons pas cette somme d'argent maintenant car les propriétaire ne veulent pas attendre. Pouvez vous nous aidez car mon mari va encore plus mal depuis qu'ont a reçu ce courrier car nous avons trimer 20 ans pour avoir notre canapé et notre meuble.

Que pouvons nous faire.

Merci de votre réponse et veuillez recevoir mes salutations sincères.